



Samoela "Poteau be" (Extrait en live MAMPIREVY - 1997 / Eka Shek - 2005)

Voilà une vingtaine d'années passées que le chanteur Samoela avait enjoint le premier ministre de l'époque à travers un de ses tubes «Areheto ny poteau» de rallumer les poteaux d'électricité de la Jirama autrement l'insécurité allait se dégrader en s'amplifiant!

Plus de 20 ans après et des centaines ou des milliers d'autres chansons dans son répertoire, les poteaux censés éclairer la ville continuent à rester désespérément éteints et l'insécurité dont Samoela faisait état à l'époque est multipliée par 20 au moins.

La route digue est un des axes les plus dangereux du fait de cette absence d'éclairage. Y circulent des véhicules qui roulent à tombeau ouvert, y marchent des personnes qui rentrent du travail et rentrent chez eux, y circulent également des motos et des vélos dont les trois quarts n'ont ni feux arrières et avant, ni les accessoires de visibilité tels que les catadioptrés.

On s'étonne à peine quand quasiment chaque mois sinon même chaque semaine, on entend des accidents de circulation sur cet axe; on s'étonne à peine également quand cela se termine presque toujours par des décès étant donné que l'hôpital aux normes de l'ère Rajoelina sur la route digue est loin d'être aux normes ou du moins n'est pas un hôpital qui s'occuperait des urgences.

La route digue n'est qu'un exemple parmi d'autres, les rues éclairées sont tellement rares au point que l'on se demande quels sont les critères de choix des éclairages publics. À cela s'ajoute l'absence totale du sens du bien commun quand le peu d'éclairage public qui fonctionne est vandalisé en un rien de temps et c'est le cas des éclairages qui fonctionnent à l'énergie solaire désespérément vidés des batteries et des plaques solaires.

Faut-il que Samoela ou d'autres chanteurs produisent de nouveau un ou plusieurs tubes, cette fois en ne disant plus «*areheto ny poteaux Rakoto*» mais «*areheto ny poteaux ry Solo(nandrasana)*» pour que les éclairages publics soient réparés et que la sécurité de tous soit assurée? Faut-il aussi un autre tube pour que les personnes qui font des actes de vandalisme sur ces éclairages publics soient sévèrement sanctionnées?

Et que faut-il faire pour que ces éclairages publics rassurent effectivement les citoyens mais ne soient pas tributaires des délestages récurrents? Pour l'heure, à défaut d'éclairage public, c'est au petit bonheur la chance que chacun arrive sain et sauf tous les jours à la maison; à défaut d'éclairage public, les piétons prudents se baladent avec de petites lampes de poche qui ont remplacé les poteaux d'électricité!

Anaïs T. - La Gazette de la Grande Île